

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 68 (2018)
Heft: 2

Artikel: De la paille à la grappe : mesurer le progrès agricole d'un domaine genevois au XVIIIe siècle
Autor: Delleaux, Fulgence
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-787136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la paille à la grappe

Mesurer le progrès agricole d'un domaine genevois au XVIII^e siècle

*Fulgence Delleaux**

From Straw to Bunch. Measuring agricultural progress in a Genevan region during the 18th century

The purpose of this article is to show that farming in areas of mixed cultivation, such as that found in a region near Geneva, took systemic form in the 18th century. Measuring the evolution of production and productivity at the time – a question still debated by rural historians – cannot be done correctly unless one takes the interactions between different types of products, in particular wine and grains, into account. Such an analysis is only feasible at the micro-level, and by using personal accounts written by those who supervised farms that regularly generated surpluses.

Depuis 50 ans, les historiens ruralistes en Europe occidentale, surtout en France et en Angleterre, débattent sur la question du progrès de l'agriculture au XVIII^e siècle, et sur les moyens de le mesurer. Les conclusions, tout comme les méthodes pour y parvenir, divergent.¹

En 1968, Michel Morineau fut le premier à rejeter avec force l'idée d'une révolution agricole au siècle des Lumières, en constatant la stabilité de la productivité du froment, considérée à l'époque comme le critère déterminant du progrès agricole (il faut dire que le pain est l'aliment de base des sociétés

* Cette enquête a pu être réalisée grâce à la consultation d'archives aimablement communiquées par Natalie Rilliet et Laurent Christeller, et grâce à la réalisation de graphiques par Marcel Remon. Que tous soient vivement remerciés et assurés de notre gratitude.

¹ Pour ne reprendre que les travaux de synthèse les plus récents: Mats Olsson, Patrick Svensson (éds), *Growth and Stagnation in European Historical Agriculture*, Turnhout 2011; Gérard Béaur, Jean-Michel Chevet (éds), *Measuring agricultural growth. Land and labour productivity in Western Europe from the Middle Ages to the twentieth century* (England, France, Spain), Turnhout 2014; Erik Thoen, Tim Soens (éds), *Rural Economy and Society in North-Western Europe 500–2000. Struggling with the Environment. Land Use and Productivity*, Turnhout 2015.

préindustrielles), dans le Hainaut français de 1700 à 1840.² Il s'est appuyé sur les éléments suivants: d'une part les rendements, calculés par ses soins, de plusieurs champs situés dans deux villages (Onnaing et Quarouble), dont il connaissait à la fois la surface, grâce à des arpentages datant toutefois des XV^e et XVI^e siècles, et la production céréalière annuelle, reconstituée à travers le produit de la dîme (impôt ecclésiastique en nature représentant ici 13 % de la production); d'autre part les rendements fournis par des grandes enquêtes à l'échelle de la province. Concernant ces sources administratives, plusieurs travaux en France, en Suisse et en Belgique, ont montré qu'elles sont susceptibles, pour des raisons fiscales, de pêcher par défaut et de fausser ainsi la réalité.³ Le paysan interrogé par les agents de l'État n'est pas toujours prompt à délivrer entièrement les performances de son exploitation, parce qu'il connaît le but final de leur enquête, en l'occurrence évaluer le plus souvent la richesse des terroirs pour mieux y prélever ensuite l'impôt.

Quoi qu'il en soit, si l'absence d'un changement radical fut communément admise, d'autres historiens, sous la houlette d'Emmanuel Le Roy Ladurie et Joseph Goy, observèrent tout de même dans la foulée une hausse non négligeable, mais inégale selon les régions européennes, du volume de blé récolté après 1740, à partir une fois encore du produit de la dîme.⁴ Il n'y avait du reste pas d'autre explication pour comprendre la raréfaction des disettes sévères au même moment, alors que la population, en particulier celle des villes, ne cessait de croître, comme l'ont suggéré par la suite Jean-

2 Michel Morineau, «Y a-t-il eu une révolution agricole en France au XVIII^e siècle?», in: *Revue historique* 239/n°2 (1968), pp. 299–326, et *Les faux-semblants d'un démarrage économique: agriculture et démographie en France au XVIII^e siècle*, Paris 1970.

3 Joseph Ruwet, «Mesure de la production agricole sous l'Ancien Régime. Le blé en pays mosan», in: *Annales ESC*, 19/n°4 (1964), pp. 625–642; Georges Frêche, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières (vers 1670–1789)*, Paris 1974, p. 305; Christian Pfister, Anne-Lise Head-König, «Évolution agraire et démographie en Suisse (XVII^e–XIX^e siècles)», in: Antoinette Fauve-Chamoux (éd.), *Évolution agraire et croissance démographique*, Liège 1987.

4 Joseph Goy, Emmanuel Le Roy Ladurie (éds), *Les fluctuations du produit de la dîme. Conjoncture décimale et domaniale de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris 1972, et *Prestations paysannes, dîmes, rente foncière et mouvement de la production agricole à l'époque préindustrielle*, Paris 1982.

Pierre Poussou pour la France, puis Jean-Michel Chevet au sujet de l'Angleterre.⁵ Malgré cela, les données relatives aux dîmes et leur exploitation furent aussi critiquées. Des fraudes fréquentes ne sont pas à exclure.⁶ Elles peuvent entacher la restitution de la quantité de céréales produites et *in fine*, si l'on connaît également la superficie ensemencée, de la productivité.

Face à cette incertitude, tant du point de vue de la méthodologie que de celui des résultats, d'autres sources furent sollicitées. Globalement, les inventaires après-décès semblent refléter une nette augmentation des rendements du froment au XVIII^e siècle, spécialement après 1750. Jean-Marc Moriceau pour l'Île-de-France, Paul Vandewalle pour la Flandre maritime, et Mark Overton pour le Norfolk et le Suffolk, l'ont montré au milieu des années 1990.⁷ Ces documents notariés donnent les moyens de calculer la productivité du sol au cours d'une seule année, c'est à dire lors du décès de celui qui dirigeait l'exploitation agricole. Mais, le chiffre obtenu est-il représentatif du produit habituel de l'exploitation en question? Il masque à l'évidence l'évolution antérieure, sachant que les rendements peuvent être très variables d'une année à l'autre. On peut légitimement se demander si la mise bout à bout de ces instantanés, reflétant des réalités très diverses, que sont les inventaires après-décès, permet réellement de recomposer avec fidélité le mouvement séculaire de la productivité céréalière pour une région

5 Jean-Pierre Poussou, «Le dynamisme de l'économie française sous Louis XVI», in: *Revue économique* 40/n°6 (1989), p. 968; Jean-Michel Chevet, «Quelle révolution agricole en Angleterre? À propos de deux livres récents sur l'agriculture anglaise du Moyen Âge au milieu du XIX^e siècle», in: *Histoire et Mesure* 11/n°3-4 (1996), p. 396.

6 Brigitte Maillard, *Les campagnes de Touraine au XVIII^e siècle. Structures agraires et économie rurale*, Rennes 1998, pp. 398-400.

7 Jean-Marc Moriceau, «Au rendez-vous de la 'révolution agricole' dans la France du XVIII^e siècle. À propos des régions de grande culture», in: *Annales. Histoire, Sciences sociales* 49/n°1 (1994), p. 34; Paul Vandewalle, *Quatre siècles d'agriculture dans la région de Dunkerque (1590-1990). Une étude statistique*, Gand 1994; et Mark Overton, *Agricultural revolution in England. The transformation of the agrarian economy (1500-1850)*, Cambridge 1996. À noter qu'en raison de l'absence d'inventaires après-décès en Angleterre au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, Mark Overton a étayé son argumentation en mettant à profit les sources parlementaires.

donnée?⁸ D'après Gérard Béaur, le maniement de l'échelle macro est inadéquat dans ce genre d'étude,⁹ d'autant plus que les transformations agricoles s'opèrent à l'échelle micro. Il n'existe pas de lois ou d'arrêtés royaux obligeant tous les paysans, dans le but d'augmenter leurs rendements de blé, à produire du trèfle, à supprimer la jachère ou encore à hausser la quantité de leurs fumures. Pareilles mutations relèvent pour l'essentiel de la seule initiative individuelle, voire d'une concertation avec le propriétaire dans les zones de faire-valoir indirect.¹⁰

Dans ces conditions, quelques historiens ont opté pour la micro-analyse, tels Dominique Zumkeller pour le Genevois, Jean-Marc Moriceau et Gilles Postel-Vinay pour la région parisienne.¹¹ Ils ont mis à contribution les livres de comptes ou livres de raison et autres journaux personnels – de plus en plus utilisés aujourd'hui par les historiens –¹² rédigés par certains grands et

⁸ Margaret Spufford, «The limitations of the probate inventory», in: John Chartres, David Hey (éds), *English rural society 1500–1800. Essays in honour of Joan Thirsk*, Cambridge 1990, pp. 139–174.

⁹ Gérard Béaur, «L'histoire de l'économie rurale à l'époque moderne ou les désarrois du quantitatifisme. Bilan critique», in: *Histoire et Sociétés Rurales* 1 (1994), p. 72.

¹⁰ Fulgence Delleaux, *Les censiers et les mutations des campagnes du Hainaut français. La formation originale d'une structure socio-économique (fin XVII^e–début XIX^e siècle)*, Namur 2012.

¹¹ Dominique Zumkeller, *Le paysan et la terre. Agriculture et structure agraire à Genève au XVIII^e siècle*, Genève 1992; Jean-Marc Moriceau, Gilles Postel-Vinay, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changements agricoles (XVII^e–XIX^e siècles)*, Paris 1992.

¹² Daniele Tosato Rigo, «Pratiques de l'écrit et histoire par la marge. Autour des 'égo-documents' en Suisse romande au XVIII^e siècle», in: *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 67/n°4 (2010), pp. 261–268; Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (éds), *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, Limoges 2007; Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul, François-Joseph Ruggiu (éds), *Les écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, Analyses, Publications*, Bordeaux 2010; Sylvie Mouysset, Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (éds), *Car c'est moy que je peins. Écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XV^e–XX^e siècle)*, Toulouse 2010; Jean-Pierre Bardet, François-Joseph Ruggiu (éds), *Les écrits du for privé en France. De la fin du Moyen Âge à 1914*, Paris 2014; Danièle Tosato-Rigo (éd.), *Appel à témoins. Écrits personnels et pratiques socioculturelles (XVI^e–XX^e)*, Lausanne 2016.

moyens exploitants agricoles. De telles études ont permis d'établir, que l'éventuelle amélioration agricole au XVIII^e siècle, en lien avec l'augmentation de la demande urbaine, n'est pas toujours à rechercher dans la céréaliculture, mais plutôt au sein des cultures fourragères, de l'élevage et de la vigne. Néanmoins, le caractère souvent lacunaire ou/et restreint de ces «écrits du for privé» ou «égo-documents» sur le plan chronologique – mais également sur le plan du contenu – n'autorisent pas une analyse sur le long terme. Dans la Mayenne, rares sont les comptabilités de métairies vouées à l'élevage bovin et établies sur plus de 30 ans.¹³ En Angleterre, où ces documents sont plus nombreux, la solution, adoptée par Bethanie Afton, John Becket et Michael-Edouard Turner, pour pallier cette carence, fut d'additionner les chiffres de rendements céréaliers recueillis, pour une ou plusieurs années, dans chaque «farm account book», représentant autant d'exploitations aux trajectoires et profils variés, et d'effectuer la moyenne par décennie. Il en résulte une stagnation des rendements durant le XVIII^e siècle (autour de 20 hl/ha) et un accroissement seulement à partir des années 1830 (où l'on atteint désormais les 23 hl/ha),¹⁴ alors que Mark Overton observait, lui, une hausse de 16 à 22 hl/ha entre 1700 et 1800.¹⁵ Force est de constater, une fois de plus, que les résultats sont contradictoires et que les sources utilisées jusqu'ici ne remplissent jamais tous les critères requis pour un examen complet et fiable relatif à l'évolution des performances de l'agriculture et ses différentes composantes au siècle des Lumières, ne serait-ce que dans le cadre d'une seule exploitation, au point de laisser la porte ouverte à des interprétations opposées. Jean-Michel Chevet a prouvé que l'on pouvait arriver à la conclusion inverse de celle proposée par Jean-Marc Moriceau et Gilles-Postel Vinay, en utilisant la même documentation qu'eux, à savoir une forme d'immobilisme de la productivité céréalière de deux grandes fermes

13 Annie Antoine, *Fiefs et Villages du Bas Maine au XVIII^e siècle. Étude de la seigneurie et de la vie rurale*, Mayenne 1994.

14 Bethanie Afton, John Becket, Michael-Edouard Turner, *Farm Production in England (1700–1914)*, Oxford 2001, p. 129.

15 Overton, op. cit.

du Val-d'Oise, en comparant les résultats trouvés dans les comptabilités de chacune d'entre elles pour les périodes 1690–1694 et 1820–1846.¹⁶

La découverte de l'important fonds d'archives en rapport avec le domaine agricole du Reposoir, établi sur le terroir du village de Pregny, à quelques kilomètres à peine de Genève, et composé d'un grand nombre de registres soigneusement tenus, sans discontinuité, par trois générations de la famille Pictet (Marc, Jacques et Isaac) de 1731 à 1812, offre justement la possibilité de contourner les différents biais précités et d'apporter un éclairage inédit sur le dossier qui nous occupe.¹⁷ En effet, outre sa longue durée et la richesse d'informations qu'elle renferme, cette série de memoranda, possède deux autres intérêts majeurs:

Le premier tient au fait que les chiffres de production et de productivité du sol que l'on y trouve sont fréquemment accompagnés de commentaires de la part de «l'exploitant agricole-scripteur». Ils évitent alors à l'historien, sur certains aspects, toute erreur d'interprétation, dont il n'est jamais à l'abri d'habitude. Annie Antoine rappelle à cet égard que «pour [comprendre] une comptabilité agricole ancienne, l'historien doit y mettre un peu de sa logique. Or, il n'est pas sûr du tout que cette logique soit celle de l'agriculteur du XVIII^e siècle». ¹⁸ On sait effectivement, avec Roger Chartier, qu'il existe une «discontinuité fondamentale qui ordinairement sépare l'outillage intellectuel, affectif, psychique de l'historien et celui des hommes et des femmes dont il écrit l'histoire». ¹⁹

Quant au deuxième intérêt, il réside dans la localisation de l'exploitation agricole étudiée, en l'occurrence le Genevois. Il s'agit d'une région de

16 Jean-Michel Chevet, «Production et productivité. Un modèle de développement économique des campagnes de la région parisienne aux XVIII^e et XIX^e siècles», in: *Histoire et Mesure* 9/n°1–2 (1994), pp. 101–145.

17 Fondation des archives de la famille Pictet.

18 Annie Antoine, «Entre macro et micro. Les comptabilités agricoles du XVIII^e siècle», in: *Histoire et Mesure* 15/n°3–4 (2000), p. 259.

19 Roger Chartier, «Le regard de l'historien moderniste», in: *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Paris 1993, p. 250. Voir également sur ce point: Fulgence Delleaux, «Quand les grains 'prennent un sentiment': le regard d'un couple de grands fermiers sur le marché céréalier lillois au début de la Révolution», in: *Annales historiques de la Révolution française* 390 (2017), pp. 3–23.

polyculture où l'on produit céréales, vins, fourrages, fruits et bovins.²⁰ On l'a déjà souligné: plusieurs historiens ont prouvé que le progrès agricole ne se mesure pas uniquement à l'aune des blés.²¹ Mais l'éventuel lien entre les différentes productions dans le processus d'un changement agricole plus global a été en revanche peu examiné. En fait, l'historiographie s'est souvent focalisée sur la production agricole dominante de la région observée et son dynamisme: le blé dans les grandes fermes céréalières de l'Île-de-France, le vin dans les grands domaines viticoles du Bordelais et de la Champagne ou dans les petites closeries de Touraine. Pour ces trois dernières régions, Stéphanie Lachaud, Benoît Musset et Brigitte Maillard ont pourtant montré que les unités de production ne sont pas à chaque fois des exploitations viticoles pures.²² Dans celles du Sauternais, il existe des surfaces en «joualles» mêlant céréales et vignes.²³ En fait, la vigne a besoin régulièrement de fumier, lui même disponible grâce à la paille de blé. Certains contemporains avaient bien cerné cette interdépendance entre la céréaliculture et la viticulture – à l'image de l'agronome genevois Nicolas de Saussure qui parle en 1775 de «la grande influence que l'une peut avoir sur l'autre» –²⁴ dont il reste à discerner les mécanismes et à évaluer le degré. Elle prend tout son sens face à la croissance démographique de la ville de Genève au XVIII^e siècle; sa population passe de 17 500 à 29 000 habitants.²⁵ Une telle ouverture des marchés ne laisse pas insensibles les exploitants agricoles des alentours capables de dégager des excédents commercialisables diversifiés.

²⁰ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, op. cit., pp. 163–199.

²¹ Jean-Pierre Poussou, «L'agriculture alternative? À propos d'un livre de Joan Thirsk», in: *Histoire et Sociétés Rurales* 12 (1999), pp. 131–147.

²² Benoît Musset, «Les grandes exploitations viticoles de Champagne (1650–1830). La construction d'un système de production», in: *Histoire et Sociétés Rurales* 35 (2011), pp. 85 s.; Brigitte Maillard, «Les contrats d'exploitation de la vigne dans les pays de la Loire moyenne au XVIII^e siècle», in: Gérard Béaur, Mathieu Arnoux, Anne Varet-Vitu (éds), *Exploiter la terre. Les contrats agraires de l'Antiquité à nos jours*, Rennes 2003, p. 368.

²³ Lachaud, *Le Sauternais moderne*, op. cit., pp. 68–71 et 210.

²⁴ Nicolas de Saussure, *Manière de provigner la vigne sans engrais*, Berne 1775, p. 4.

²⁵ Alfred Perrenoud, *La population de Genève (XVI^e–XVIII^e siècles). Études démographiques*, Genève 1979.

Écrire sur la céréaliculture et la viticulture de son domaine. Les livres de comptes et registres des Pictet

Le domaine du Reposoir, aux mains de la famille Pictet depuis le milieu du XVII^e siècle, est situé à Pregny, commune à environ trois kilomètres au nord de Genève, sur les rives du Lac Léman, dans le Pays de Gex, rattachée à la France entre 1601 et 1816.²⁶ Comme tous les riches bourgeois de Genève à l'époque, les Pictet possèdent «une campagne», c'est-à-dire une maison de plaisance flanquée d'une exploitation agricole, où ils s'établissent le plus souvent à la belle saison, à l'instar de celle de la famille Mallet.²⁷ Le domaine est composé de champs, de prés, de vignes, d'un verger, d'un jardin-potager et de teppes (broussailles), dont les dimensions respectives évoluent au cours de notre période d'étude, à l'exception des vignes dont la surface reste quasi inchangée, soit 5 ha environ. En 1753, un arpentage évalue le domaine à 39,2 ha,²⁸ un autre en 1790 à 28,68 ha.²⁹ Cette dernière superficie demeure identique en 1804, au cours d'un nouvel arpentage.³⁰ Le Reposoir peut être considéré comme une grande exploitation agricole, au regard des petites unités voisines qui prédominent largement. Dans le Genevois, à la fin du XVIII^e siècle, près de 30 % des propriétés se situent en dessous de 0,5 ha, 43 % entre 0,5 et 5 ha, 21,7 % entre 5 et 20 ha, et 5 % au-dessus de 20 ha.³¹ Ce domaine est exploité alternativement en faire-valoir direct et indirect, selon les productions et les occupations de ses propriétaires ou encore leur attrait pour l'agriculture.

En 1731, quand débutent les registres du Reposoir, c'est Marc Pictet (1672–1746) qui est à sa tête. À l'époque, son activité se limite, semble-t-il, à tenir un *Livre des semailles et des vendanges*, dans lequel il enregistre scrupuleusement la quantité de grains récoltés et de raisin pressé chaque

²⁶ Natalie Riliet, *Le Reposoir, histoire d'un domaine genevois*, Genève 2012.

²⁷ Fulgence Delleaux, «La grande exploitation, la ville et les agronomes. Dynamiques et stratégies de production au domaine d'Avully en Genevois à la fin du XVIII^e siècle», in: *Histoire, Économie et Société* 34/n°4 (2015), pp. 5–26.

²⁸ Fondation des archives de la famille Pictet, APP G.0.3.

²⁹ Ibid., APP F.0.3.

³⁰ Ibid., APP E.3.29.

³¹ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, op. cit., p. 96.

année.³² Dans le cadre d'un bail à moitié ou contrat de «grangeage et vignolage» d'une durée en général de six ans, ces productions sont ensuite partagées avec le «granger-vigneron», qui se charge en échange de l'essentiel de l'entretien du domaine. À la mort de Marc, «n'ayant point de granger, [j'ai fait] le tout à ma main», insiste son fils Jacques (1705–1786) dans son *Livre de la récolte des foins* (1746–1751).³³ Depuis 1743, Jacques Pictet n'est plus en service dans l'armée sarde auprès de laquelle il s'était engagé à l'âge de 18 ans, il est désormais correspondant diplomatique du Roi de Sardaigne – pour ses services rendus, Charles-Emmanuel III lui donnera d'ailleurs en 1756 le titre de Comte – et membre du Conseil des Deux-Cents à Genève.³⁴ La location du Reposoir sous forme de bail à mi-fruits, tant pour la céréaliculture, la viticulture que pour l'élevage bovin, n'apparaît donc pas indispensable. En revanche, l'ouverture par Jacques en 1748, d'un *Livre de compte avec [s]on granger-vigneron*, et poursuivi par son fils Isaac (1746–1823) jusqu'en 1780, indique que ce système d'amodiation est à nouveau retenu pendant cette période.³⁵ un mode de gouvernance qui se ressentirait au niveau de la présence au domaine de Jacques Pictet, tout comme celle de Marc en son temps. En 1804, son fils Isaac relate, dans un de ses registres, que ses «pères ne mettoient pas à l'agriculture le même intérêt qu'[il] y port[e]» actuellement. «Ils habitoient peu la campagne hors le moment des récoltes [...]. Tels étoient les usages des campagnes il n'y a pas encore 50 ans». ³⁶ Il modère toutefois son propos à l'égard de son père Jacques, en précisant que celui-ci «sentoit l'importance» des vignes et qu'«il a doublé, triplé peut-être [leur] revenu». ³⁷ Son suivi méticuleux, y compris des caves, est attesté par son cahier intitulé *Inventaire des vins de Pregny* rédigé de 1752 à 1768. ³⁸ Comme l'a prouvé Annie Antoine, le métayage n'est pas toujours

32 Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.28. Livre repris par la suite par Jacques Pictet et qui se termine en 1769.

33 Ibid., APP E.0.30.

34 Jean-Daniel Candaux, *Histoire de la famille Pictet (1474–1974)*, Genève 1974, p. 185.

35 Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.31.

36 Ibid., APP E.3.39.

37 Idem.

38 Ibid., APP E.0.32.

synonyme d'absence du propriétaire et d'archaïsme.³⁹ Le propriétaire a tout intérêt à s'investir dans la tenue du domaine au côté de son métayer ou «granger-vigneron», à prendre des initiatives, en opérant un certain nombre de transformations, puisqu'il bénéficie au final de la moitié de la récolte de grains (semences déduites au préalable) et de l'intégralité de la vendange, car il est dans l'obligation de racheter l'autre moitié. L'essentiel de cette production viticole est destinée au marché.

Isaac Pictet, à 19 ans, devient comme son père correspondant diplomatique à Genève pour le compte du Roi de Sardaigne jusqu'en 1782, date à laquelle il accède aux plus hautes fonctions administratives genevoises. Il devient membre du Conseil des Deux-Cents et du Petit Conseil, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime genevois en décembre 1792.⁴⁰ Quatre ans auparavant, il décide de ne plus s'associer avec un «granger» et d'assurer lui-même l'entretien de ses 7,4 ha de champs céréaliers et de ses 10,5 ha de prés – et de bénéficier de l'intégralité des productions qui en découlent – avec l'aide d'un personnel approprié, comme le prouvent ses trois registres intitulés *Main courante pour comptes avec divers*, entamés l'un à partir de 1787, et les deux autres à partir de 1793.⁴¹ Isaac Pictet est cependant contraint de s'exiler en 1793 à Nyon, pendant six ans, à cause des troubles politiques dans la cité de Calvin, mais il continue de suivre étroitement la marche de son domaine.⁴² Quoi qu'il en soit, en 1804, dans un autre de ses memoranda, Isaac confirme son choix de l'automne 1788, guidé vraisemblablement par l'appât du gain – depuis août 1787 le prix du blé sur le marché genevois ne cesse d'atteindre des records –⁴³ et par le désir de pouvoir gérer à sa convenance son domaine:

Les détails fatiguent bien des gens, ce qui leur fait préférer des fermiers ou des grangers à des domestiques, cependant est-il certain que, sauf les vigneronns qui, bien

39 Annie Antoine, «La légende noire du métayage dans l'ouest de la France (XVIII^e–XX^e siècle)», in: Béaur, Arnoux, Varet-Vitu (éds), op. cit., pp. 457–470.

40 Candaux, op. cit., p. 237.

41 Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.23, E.3.22 et E.3.4.

42 Rilliet, op. cit., p. 28.

43 Laurence Wiedmer, *Pain quotidien et pain de disette: meuniers, boulangers et État nourricier à Genève (XVII^e–XVIII^e siècles)*, Genève 1993, pp. 408 s.

dirigés, ont un intérêt majeur à travailler leurs vignes en bons pères de famille, des domestiques sont à préférer à des fermiers ou à des grangers; d'abord parce que vous n'êtes pas plus maîtres avec les uns que les autres, qu'ils ne viennent chez vous que pour s'enrichir à vos dépens et que, pour peu que vous soyés [sic] amis de l'ordre, vous ne faites pas un pas sans souffrir.⁴⁴

La partie viticole du Reposoir et l'élevage des vaches laitières continuent, quant à eux, d'être baillés à mi-fruits. La viticulture et la vinification exigent un savoir-faire très précis et représentent *in fine* une part trop importante des revenus de l'exploitation, pour qu'Isaac Pictet puisse s'hasarder à les assumer seul. Enfin, il importe de noter que bien avant la mort de son père, survenue en 1786, Isaac supervise déjà le domaine, en fait, depuis octobre 1768.⁴⁵ L'accès aux responsabilités coïncide *grosso modo* avec l'entrée en écriture:⁴⁶ en témoignent, de sa plume, le *Livre pour mes semailles et mes moissons commencé en juillet 1770*, et se terminant en 1792,⁴⁷ le *Livre du compte de mon grenier commencé le mois de juillet 1770*,⁴⁸ ou encore le *Livre pour les vendanges commencé en octobre 1770*, et qui se clôture en 1791.⁴⁹

On le remarque: les Pictet écrivent beaucoup. De 1731 jusqu'à environ 1812, date où les annotations deviennent un peu moins fournies, c'est au total près de 33 carnets, registres et autres journaux personnels, de tailles diverses (parfois une dizaine de pages seulement), dont les contenus peuvent se répéter, qui sont remplis par trois générations confondues à propos de leur exploitation agricole à Pregny. Trois motivations, reliées entre elles, sont susceptibles d'expliquer une écriture aussi prolifique:

La première, que l'on retrouve du reste chez la plupart des grands exploitants agricoles qui tiennent au moins un simple livre de raison ou «brouillard» pour leurs transactions commerciales,⁵⁰ est de permettre d'avoir

⁴⁴ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E. 3.39.

⁴⁵ À cette date, Jacques a cédé en avance d'hoirie le domaine à son fils: Rilliet, op. cit., p. 18.

⁴⁶ Sylvie Mouysset, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e–XIX^e siècle)*, Rennes 2007, p. 118.

⁴⁷ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.41.

⁴⁸ Ibid., APP E.3.40.

⁴⁹ Ibid., APP E.3.42.

⁵⁰ Moriceau, Gilles, op. cit., p. 219.

une image rapide, précise et correcte de la situation financière de l'entreprise. Autrement dit, de garder en ordre les affaires liées à cette dernière et d'en maîtriser la gestion. Dans le cas d'Isaac Pictet, lecteur d'ouvrages agronomiques européens qui fleurissent à l'époque – à en croire certaines annotations laissées dans ses registres – et sans doute plus particulièrement ceux édités en Suisse par les «Économistes patriotes»,⁵¹ le souci de consigner également la quantité de semences pour chaque champ, le résultat annuel des moissons et des vendanges pour les différentes parcelles, traduit sans conteste une volonté d'évaluer au mieux ses productions. Un diagnostic qui peut servir ensuite à accroître l'efficacité de son domaine, si l'on en juge ses propos en juin 1804 dans un de ses cahiers: «Pour connoître plus exactement ce que mes vignes rendent, portion par portion, et être à même de juger les moins productives, ainsi que les bonifications dont elles sont susceptibles, j'ai imaginé d'en dresser le tableau ci-dessous, qui indique leur contenance, au moyen duquel je puis agir presque à coup sûr».⁵² La littérature des agronomes suisses ou «Économistes patriotes» recommande effectivement une rationalisation optimale des différentes productions agricoles, dont la prise de plume serait à la base l'élément indispensable.⁵³

La deuxième motivation, conduisant à l'écriture de divers registres par les grands exploitants agricoles, réside dans leur volonté de faciliter la reprise et le maintien du niveau de production du domaine, voire son élévation, par leur héritier au moment du décès, qui d'ailleurs poursuivra l'activité scripturale. Isaac Pictet est d'ailleurs très explicite à ce sujet, en juin 1804, après avoir retracé, sous forme de tableau, l'évolution de la production viticole depuis son grand-père Marc: «je recommande à mon successeur, comme de suivre exactement à ce tableau qui le mettra à même de juger le degré d'amélioration ou de détérioration [de ses vendanges]».⁵⁴ La prise d'écriture chez les Pictet, comme chez d'autres scripteurs, selon Sylvie Mouysset, s'apparente à une écriture d'obligation et d'accumulation, ainsi qu'à un acte de transmis-

51 André-Jean Bourde, *Agronomie et agronome en France au XVIII^e siècle*, Paris 1967.

52 Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

53 Rudolf Braun, *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du 18^e siècle*, Lausanne 1988, pp. 70–73.

54 Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

sion.⁵⁵ Sur ce dernier point, les recommandations d'Isaac Pictet au sujet des cultures céréalières du Reposoir le confirment:

Les champs demandent d'être bien labourés, le 1^{er} labour surtout, à petites et profondes rayes; les 2^e et 3^e par un bon temps; d'avoir l'attention de remonter les terres, de les niveler, les égoutter, tacher de les fumer au moins sur 3 récoltes une, bien choisir ses semences, de les chauler, après les avoir semées, sillonner et herser régulièrement, rayer et ensuite nettoyer les rayes à la pèle: avec toutes ces précautions, la récolte ne dépend plus que des saisons.⁵⁶

Les égo-documents sont pour les descendants la mémoire écrite du domaine; ils leur permettent ainsi de comprendre son fonctionnement. Ils sont en définitive un instrument indispensable pour faire perdurer le prestige socio-économique du lignage lié à la possession d'une grande exploitation agricole. La troisième motivation, qui permet de comprendre cet important exercice d'écriture auquel s'adonnent les Pictet, trouve sans doute son origine dans la religion calviniste à laquelle ils appartiennent. Comme l'a établi jadis Max Weber, le calviniste, dans sa recherche du profit, se doit de contrôler activement sa conduite, à la manière du moine catholique, afin d'éviter de tomber dans la «jouissance instinctive et spontanée» propre à l'homme.⁵⁷ Cette discipline ascétique peut s'exprimer à travers, entre autres, la rédaction quotidienne ou hebdomadaire d'une comptabilité, d'un journal ou d'un mémorandum avec moult détails. Autant d'écrits qui offrent la possibilité de rendre compte de sa vie, de son investissement au sein de l'exploitation agricole, devant Dieu. Abraham-Louis Sandoz, paysan de La Chaux-de-Fonds, près de Neuchâtel, dans les années 1770, le conçoit de cette façon dans son *Journal*: «je n'écris pas pour plaire, mais pour instruire, tant les autres que moi même, puisque comme je viens de le dire, chacun doit faire la

⁵⁵ Sylvie Mouysset, «Pourquoi laisser trace de sa vie ordinaire? France-Catalogne (XV^e–XIX^e siècle)», in: Per Oscar Jané, Patrice Poujade (éds), *Memòria personal. Construcció i projecció en primera persona a l'època moderna*, Madrid 2015, p. 65.

⁵⁶ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁵⁷ Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, (1^{ère} édition 1920), Paris 1967, pp. 148 s.

revue de sa vie et conduite [...]. Au reste comme dans tout le cour de ma vie, j'ay reçu des Grâces signalées de Dieu, il est juste que je les publie». ⁵⁸

Les preuves attestant de son vivant la grâce divine sont en effet importantes pour le calviniste. Toujours selon Weber, l'augmentation de son capital serait précisément le signe qu'il est assuré de son salut éternel et il convient dès lors qu'il mette tout en œuvre pour parvenir à cet enrichissement. C'est en partie dans ce sens que l'on doit comprendre les efforts entrepris par les Pictet pour augmenter et rentabiliser les productions agricoles sur leur domaine, et qu'Isaac présente explicitement dans ses écrits.

Semer moins pour produire plus ?

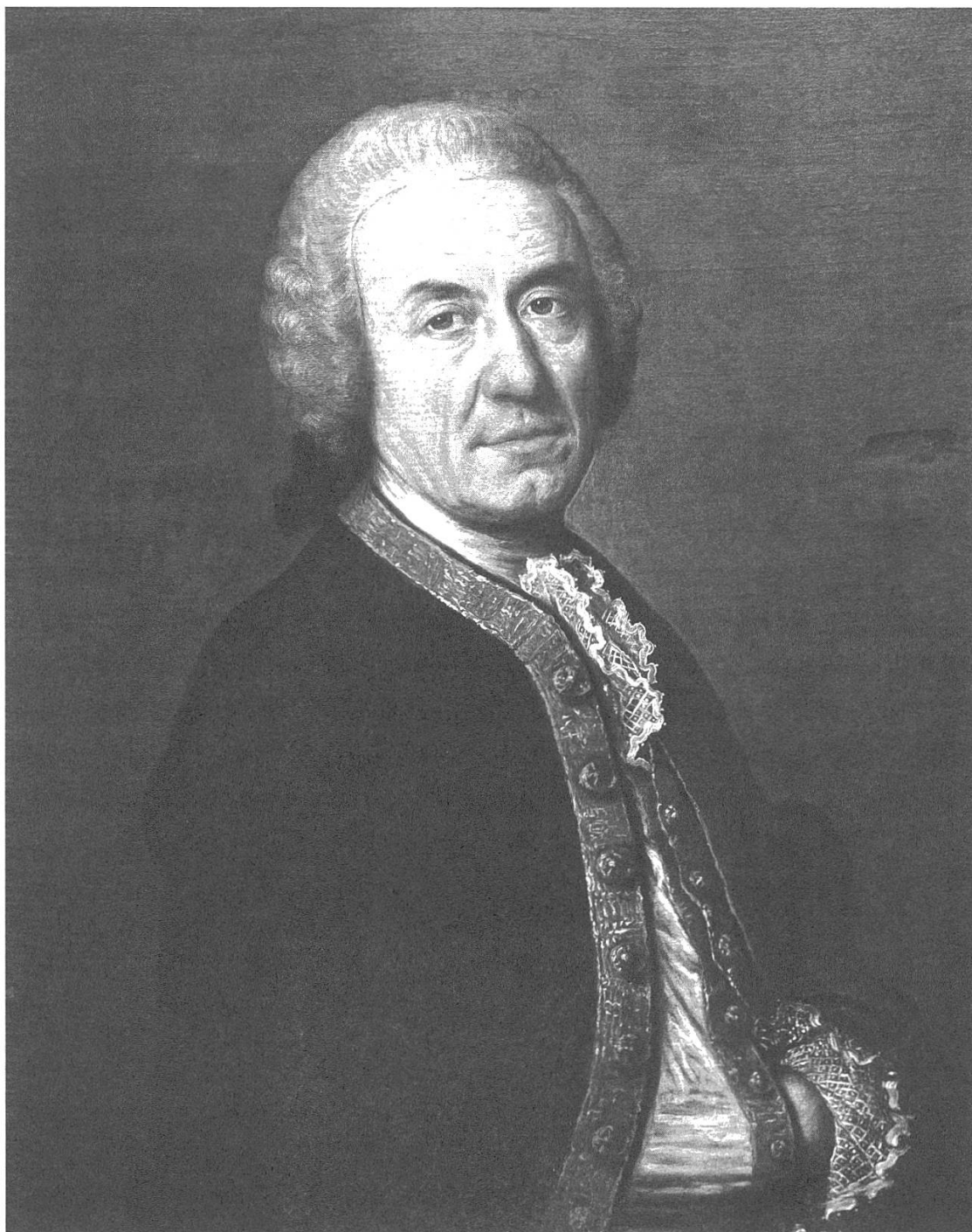
À partir de 1804, Isaac Pictet dresse dans un cahier, auquel nous avons fait allusion précédemment, un «tableau des moissons de Pregny», accompagné de quelques explications. ⁵⁹ Il y présente depuis 1732 et jusqu'en 1807, date à laquelle il cesse ses annotations dans ce document, pour chaque année: le nombre total de coupes semées en froment et en seigle, ⁶⁰ le nombre de gerbes récoltées par la suite et enfin le «produit», autrement dit le nombre de coupes de grains amassées après battage. Pour cela, il s'aide des registres laissés par son grand-père et son père, mais aussi des siens qu'il a entamés en 1770. Nous avons retranscrit, sous la forme d'un graphique, l'évolution de la production de blé convertie en hectolitre, de 1732 à 1807, en la complétant jusqu'en 1811 à l'aide des chiffres relevés dans un autre memorandum d'Isaac (figure 1).

En 1804, Isaac Pictet estime que «dans ces quinze dernières années [il a] presque doublé le produit des champs». Pourtant, force est de constater que la production est loin de s'accroître à partir de 1789. Elle diminue même fortement dès 1783: les 120 hl réunis par an en moyenne ne sont plus atteints et il faut attendre le début du XIX^e siècle pour observer une remontée, sans

⁵⁸ Simone Ecklin, «Le Journal de Daniel Sandoz (1770–1779). Chronique d'un système rédactionnel complexe», in: Roger Chartier, Alfred Messerli (éds), *Lire et écrire en Europe (1500–1900). Perspectives comparées*, Bâle 2001, p. 149.

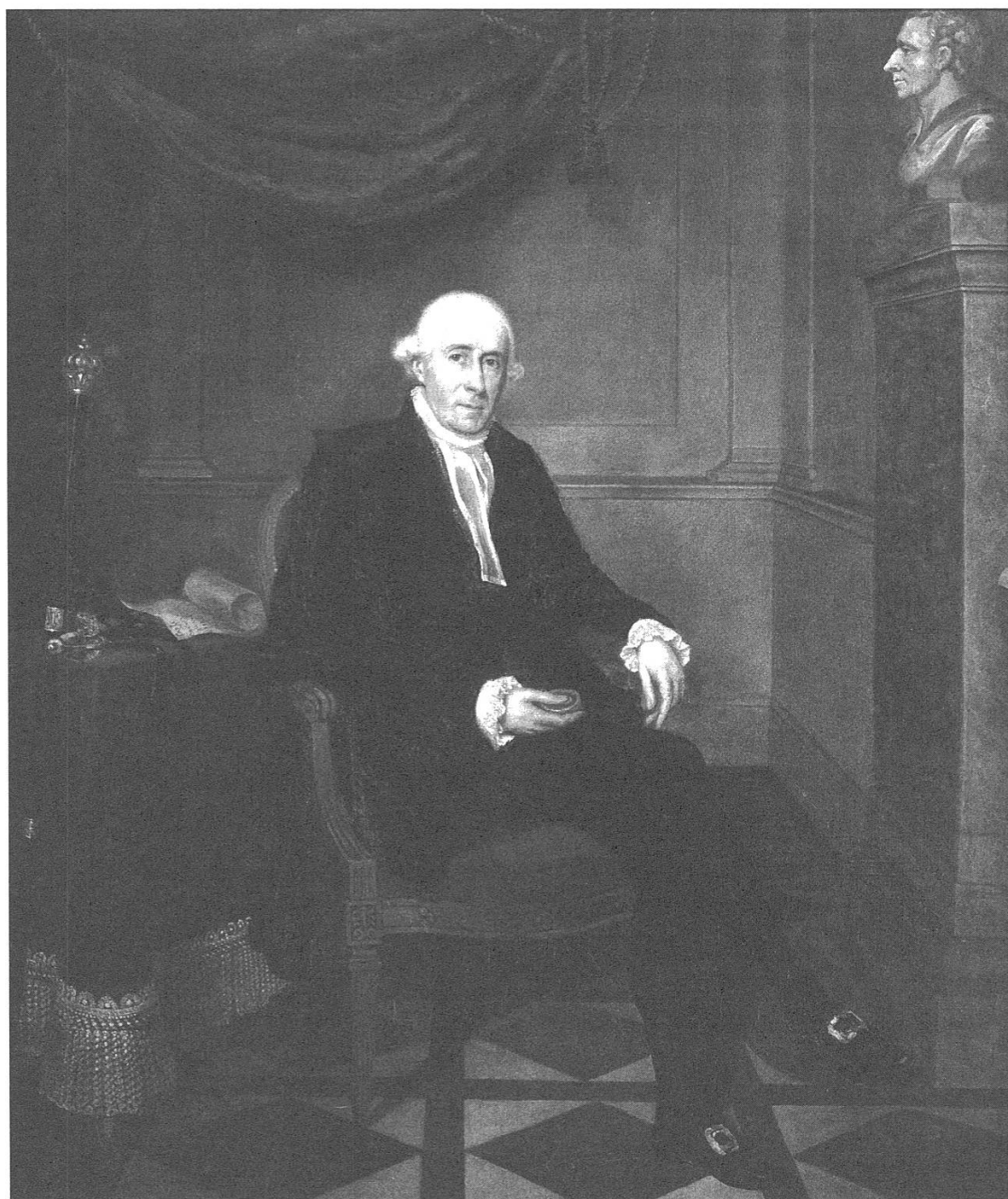
⁵⁹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁶⁰ Mesure de capacité pour les grains valant 79,3 litres.



III. 1: Jacques Pictet (1705–1786), collection privée.

retrouver néanmoins les scores antérieurs. On a constaté plus haut que la superficie totale du domaine a diminué entre 1753 et 1790, celle des champs passe de 14,5 à 7,4 ha suite à la vente, à l'achat et à l'échange de terres, dans le but, à première vue, d'obtenir désormais, selon Isaac, «un domaine [...]



III. 2: Isaac Pictet (1746–1823), collection privée.

sous l'œil du maître» et de faire cesser d'incessants conflits de voisinage.⁶¹ En fait, quand Isaac emploie le mot «produit», il opère parfois une confusion entre production et productivité: lorsqu'il conclut à un doublement du «produit» de ses champs en froment et en seigle, il fait référence ici à la

⁶¹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP F.0.3.

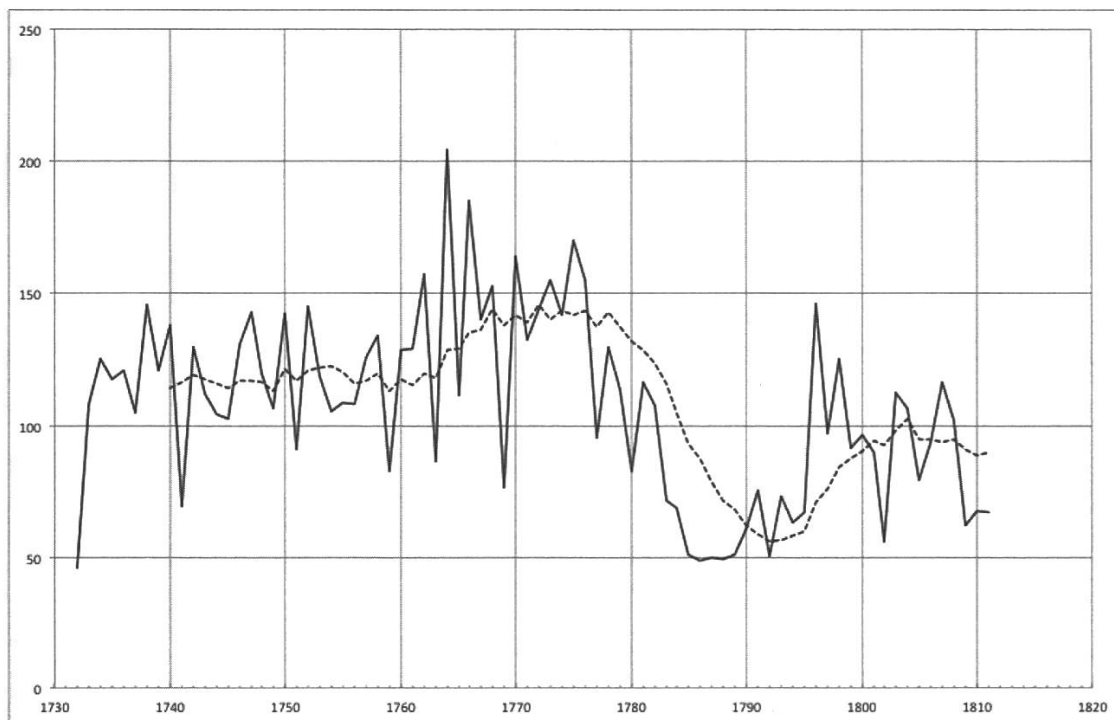


Fig. 1: La production de blé au Reposoir de 1732 à 1811 (en hl).

Sources: Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39 et E.3.4.

---: moyenne mobile de 9 ans

productivité du sol, exprimée à l'époque en nombre de grains récoltés pour un semé. Il se trouve qu'il a effectué la moyenne de ce rendement à la semence pour chaque décennie. D'après lui, elle passe de 3,5 à 6,75 pour un de 1732 à 1807. Pour plus de certitudes et de précisions, nous avons établi annuellement ce ratio de 1732 à 1811, et les résultats obtenus confirment bien cette fois les propos d'Isaac Pictet (figure 2).

D'après le propriétaire du Reposoir, c'est «en semant les trois quarts moins», que l'on peut atteindre cette augmentation du ratio à partir de la moisson de 1789. À son successeur, il recommande de poursuivre «cette méthode» et «de tacher de la perfectionner». ⁶² Les agronomes de l'époque, en expérimentant le semoir mécanique et sa capacité à déposer les graines à intervalles réguliers, ont appris que l'instrument permet ainsi de semer plus clair. Cette technique, outre une évidente économie de graines, réduit les pertes et améliore *de facto* le rapport à la semence. ⁶³ Isaac Pictet, à l'image de

⁶² *Ibid.*, APP E.3.39.

⁶³ Bourde, *op. cit.*, pp. 927 s.

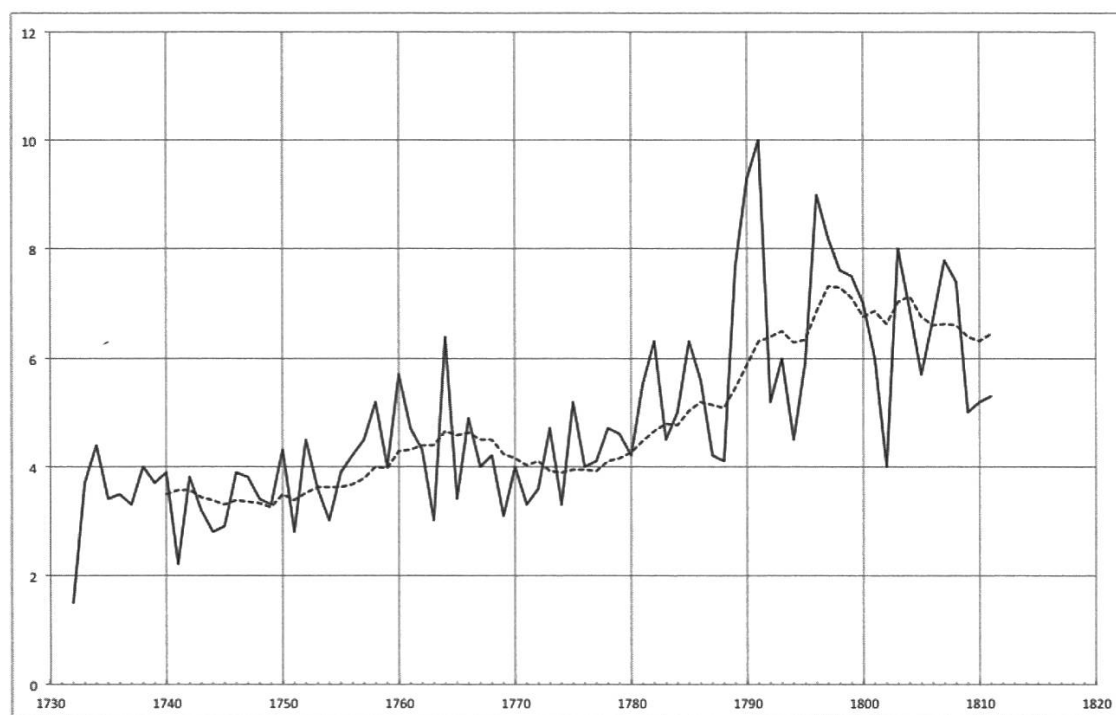


Fig. 2: Le rendement du blé à la semence au Reposoir de 1732 à 1811.

Sources : Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39 et E.3.4.

-----: moyenne mobile de 9 ans

Jacques-André Mallet, fait partie de ces cultivateurs éclairés de la région à la fin du XVIII^e siècle, qui ont d'une part le bagage intellectuel pour lire et assimiler les brochures agronomiques diffusant les nouveautés, d'autre part les moyens financiers pour pratiquer des essais sur leurs terres et acquérir le matériel *ad hoc*.⁶⁴ On se doute qu'avant la nette diminution des semences effectuée dès septembre 1788, Isaac a dû opérer des tests sur de petites parcelles de son domaine. Le 16 juillet 1771, dans son *Livre de la dépense et recette de Pregny*, on retrouve la trace de l'achat d'«un semoir d'Avignon» pour 162 florins.⁶⁵ Il s'agit d'une invention de l'Abbé Soumille de Villeneuve-lès-Avignon présentée pour la première fois dans une brochure parue en 1762. Ce semoir mécanique, qui se conduit comme une brouette, aurait l'avantage d'épargner les deux tiers de la semence utilisée d'ordinaire avec la méthode manuelle.⁶⁶ Tout porte à croire que par la suite, Isaac Pictet se sert

⁶⁴ Delleaux, «La grande exploitation ...», *op. cit.*, pp. 13 s.

⁶⁵ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.33.

⁶⁶ Bernard-Laurent Soumille, *Description du semoir-à-bras de Languedoc*, Avignon 1762, p. 7.

d'un semoir tracté, attaché à une charrue ouvrant plusieurs sillons dans lesquels vient se déposer la semence en quantité souhaitée, du type de celui conçu par le Genevois Michel Lullin de Châteauevieux au milieu du XVIII^e siècle et qui eut un succès relatif parmi les propriétaires aisés de la région: ⁶⁷ en 1804, ne conseille-t-il pas de «ne semer dans un seul endroit au plus que 6 coupes [4,7 hl], par la raison que c'est tout ce que peut faire une charrue dans la journée», tirée par deux chevaux?⁶⁸

Quoi qu'il en soit, selon Dominique Zumkeller, au XVIII^e siècle, à l'échelle du Genevois, «nous ne savons pas si l'augmentation des rendements à la semence [de 3 à 4 pour un en moyenne] s'est traduit par l'augmentation de la production».⁶⁹ En effet, on sait, depuis les observations de Jacques Dupâquier, à propos du Vexin français à la fin du XVIII^e siècle, qu'un même ratio peut cacher des rendements à l'hectare très différents.⁷⁰ Du reste, la diminution très franche du volume de grains battus sur les terres du Reposoir à partir de 1783 entretient l'ambiguïté, même si leur propriétaire assure «qu'on a semé moins et qu'en proportion les champs ont rendu davantage».⁷¹ Afin d'entreprendre la vérification, il convient de disposer désormais de rendements à la surface. Pour cela, nous avons utilisé les autres registres d'Isaac et de son père Jacques où est quelquefois mentionnée la dimension exacte des parcelles emblavées en blé annuellement. Le résultat de nos calculs donne la possibilité d'apprécier la réalité et le cadre des changements entrepris par Isaac Pictet dès l'automne 1788 (tableau 1).

Avant juillet 1789, le rendement moyen en blé à l'ha était de 12 hl, ce qui concorde avec l'estimation avancée par Dominique Zumkeller pour le Genevois dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.⁷² Après juillet 1789, la productivité moyenne s'élève à 15,4 hl/ha, soit une hausse non négligeable de

⁶⁷ Dominique Zumkeller, «Une innovation genevoise. Le semoir de Michel Lullin de Châteauevieux», in: *Revue du Vieux Genève* 11 (1981), pp. 8–10.

⁶⁸ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39 et E.3.64.

⁶⁹ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, *op. cit.*, p. 173.

⁷⁰ Jacques Dupâquier, «La situation de l'agriculture dans le Vexin français (fin XVIII^e – début XIX^e siècle) d'après les enquêtes agricoles», in: Henriette Dussourd, et al. (éds), *Révolution et économie rurale*, Paris 1965, p. 108.

⁷¹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁷² Zumkeller, *Le paysan et la terre*, *op. cit.*, p. 173.

Superficie	Année	Quantité de semences	Année	Productivité	Ratio
9,2 ha	1748	3,53 hl/ha	1749	11,59 hl/ha	3,3
7,8 ha	1750	4,18 hl/ha	1751	11,65 hl/ha	2,8
9,2 ha	1752	3,54 hl/ha	1753	12,86 hl/ha	3,6
7,6 ha	1756	3,67 hl/ha	1757	12,26 hl/ha	4,5
7,6 ha	1762	3,79 hl/ha	1763	11,45 hl/ha	3
3,4 ha	1788	1,93 hl/ha	1789	14,93 hl/ha	7,7
4,5 ha	1789	1,46 hl/ha	1790	14,97 hl/ha	10
4,9 ha	1791	1,98 hl/ha	1792	10,32 hl/ha	5,2
6,1 ha	1797	2,26 hl/ha	1798	20,54 hl/ha	7,6
6,1 ha	1799	2,27 hl/ha	1800	14,94 hl/ha	7
5,6 ha	1805	2,48 hl/ha	1806	16,72 hl/ha	6,7

Tab. 1: Volume de semences et productivité en blé au Reposoir (1748–1806).

Sources : Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.28, E.3.22, E.3.23, E.3.39, E.3.4, et E.3.41.

28 %. Quant à la quantité de semences, les chiffres présentés par Isaac Pictet dans son «Tableau des moissons de Pregny» – sachant que la surface des champs avait évolué au cours de la période d’observation et qu’ils n’étaient à l’évidence pas tous ensemencés en blé chaque année – ne permettent pas de proposer un ordre de grandeur très fiable, hormis «les trois quarts moins» signalés par l’auteur lui-même. En revanche, les autres registres de la famille donnent assez d’informations pour y parvenir. Ainsi, avant septembre 1788, époque où «l’on semoit beaucoup», d’après Isaac Pictet,⁷³ le volume moyen était de 3,74 hl/ha : une quantité similaire à celle fournie par les agronomes genevois au milieu du XVIII^e siècle.⁷⁴ À partir de septembre 1788, le volume moyen de semence se situe à 2 hl/ha, soit une baisse de 46,5 %. Celle-ci est cependant inférieure à celle envisagée par le propriétaire du Reposoir. Il est possible désormais de faire le lien avec assurance, et comme le constatent de manière empirique certains agronomes contemporains, entre la baisse du niveau des semences et la croissance de la production du blé.⁷⁵ On reconnaît aujourd’hui qu’un semis plus clair offre au blé une capacité plus importante de tallage, c’est-à-dire le fait de produire plusieurs tiges – et donc plusieurs

⁷³ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁷⁴ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, *op. cit.*, p. 171.

⁷⁵ Soumille, *op. cit.*, p. 7.

épis – à partir d'un grain semé. La réduction de semis donne en principe au blé la possibilité de mieux capter les nutriments présents dans le sol, même si le climat peut perturber le processus, comme le démontre le rendement à l'ha relativement bas de la moisson de 1792 (10,3 hl). Ce dernier correspond toutefois à un rendement de 5,2 fois la semence, largement supérieur au ratio moyen d'avant 1789 (3,4).

Pour Isaac Pictet, le choix d'un semi moins dense n'est cependant pas le seul élément qui entre en ligne de compte dans l'augmentation de la productivité du blé. En 1788, il décide aussi de supprimer définitivement la jachère, car d'après lui, «l'expérience a prouvé que les terres pouvoient sans danger être employées chaque année, pourvu qu'on eut l'attention d'en varier les productions».⁷⁶ Sur les 7,4 ha de champs, 5,1 ha en moyenne sont ensemencés en froment et en seigle. Le reste est composé d'un peu d'avoine et surtout de trèfle, lequel fertilise la terre qui accueillera les blés l'année suivante. Ce type d'assolement continu se diffuse dans d'autres exploitations agricoles genevoises depuis les années 1750; ce qui explique, soit dit en passant, la légère augmentation du rendement à la semence, à l'échelle de la région, évoquée plus haut.⁷⁷ Avant 1788, d'après Isaac, «la routine de nos pères étoit d'avoir un grand nombre de champs qu'on ne pouvoit [tous] fumer et d'en laisser la moitié en jachère».⁷⁸ Ainsi, sur les 14,5 ha de champs, 8,27 ha en moyenne étaient emblavés en blé et le restant se trouvait essentiellement en jachère, avec néanmoins un peu d'avoine et de légumineuses. Cet assolement biennal connaissait cependant quelques perturbations depuis 1748, à cause de l'introduction progressive des fourrages artificiels, tels que le sainfoin, l'esparcette et le trèfle, vraisemblablement sur de petites parcelles.⁷⁹ Faut-il y voir une des raisons de l'augmentation non négligeable, dès les années 1760, de la productivité et de la production en blé (figures 1 et 2), du moins jusqu'au début des années 1780 pour cette dernière? En tout cas, Isaac Pictet constate que «de 1757 à 1787, la culture des champs avoit [déjà] commencé

⁷⁶ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁷⁷ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, *op. cit.*, pp. 178 s. et 322.

⁷⁸ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁷⁹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.28 et E.0.30.

à faire des progrès pour le mieux».⁸⁰ La chute de la production, essentiellement à partir de 1783, alors que le rendement à la semence continue de progresser, montre qu'aux alentours de cette date, la jachère a quasi disparu, en plus de la diminution de la superficie des champs. Une diminution qui s'est peut-être apparentée à une concentration des meilleures terres autour du domaine. Dans ce cas, on ne pourrait alors écarter l'idée qu'elle puisse avoir joué aussi un rôle dans la hausse de la productivité du sol.

S'il est difficile d'affirmer avec certitude que cette réduction des terres céréalières (baisse en moyenne de 38,3 %) n'impacte pas négativement les revenus d'Isaac Pictet relatifs au blé, tant les annotations sur cet aspect dans ses différents registres sont fragmentaires, on peut néanmoins avancer deux arguments allant dans ce sens.

Le premier est lié au changement dans le mode de faire-valoir des champs du Reposoir. La fin de la location à mi-fruits des champs lors des semailles de septembre 1788 permet à Isaac, non seulement de mettre en œuvre plus aisément son nouveau mode de semailles qui aurait pu éventuellement rebuter un métayer, mais aussi de bénéficier de l'intégralité de la récolte. Même si cette dernière diminue fortement de 1783 à 1795, elle représente encore *grosso modo* ce que percevait d'habitude le propriétaire du Reposoir pour sa partie dans le cadre du métayage: autour de 60 hl, hormis quelques années où la production descend à 50 hl. Mais cette baisse peut être compensée par une conjoncture des prix céréaliers revue à la hausse, des deux côtés de la frontière, dès le début des années 1770: à Genève, ils augmentent de 20 % entre 1770 et 1789 et à Annecy de 18 %.⁸¹ À partir de septembre 1792, la présence des troupes françaises à proximité de Genève rend difficile le transport des grains vers la ville.⁸² Leurs ventes, à la différence de celles en vin qui continuent bon an mal an d'être effectuées en direction de la cité de Calvin, se font alors fréquemment sur le marché de la petite bourgade française de Gex située à 15 kms de Pregny.⁸³

⁸⁰ *Ibid.*, APP E.0.39.

⁸¹ Jean Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle*, vol. 2, Paris 1978, p. 587.

⁸² Liliane Mottu-Weber, «Économie et société à Genève à l'époque de la Révolution», in: Louis Binz et al. (éds), *Regards sur la Révolution Genevoise (1792–1798)*, Genève 1992, pp. 72 s.

⁸³ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.22.

Le deuxième argument tient au fait qu'Isaac Pictet comble la baisse de la surface de ses champs, on l'a déjà noté, par une augmentation de la productivité du sol, elle même possible grâce essentiellement à un semis plus clair et à la suppression de la jachère avec l'introduction à plus grande échelle du trèfle. Dès 1796, cette augmentation de la productivité est telle, qu'elle confère parfois une quantité de grain bien supérieure (autour de 100 hl) à celle qu'Isaac percevait d'ordinaire avant 1789 (figure 1). Mais l'intérêt de produire du blé, pour Isaac, demeure surtout dans le fait qu'il fournit de la paille, indispensable pour la production de fumier à l'usage de la vigne, et, selon lui, «pour s'en procurer il est donc nécessaire d'ensemencer partie de ses terres».⁸⁴ La paille est utile aussi, dans une moindre mesure, pour «relever» ou «accoler» la vigne: c'est à dire attacher les nouveaux sarments aux échelas pour éviter qu'ils se cassent et fassent perdre le raisin. La vigne est de loin la principale source des revenus du Reposoir, à l'image de la plupart des grands domaines agricoles genevois à la même époque.⁸⁵ Par exemple, en 1772, la vente du vin rapporte 10 011 florins, 11 sols et 6 deniers, celle du bled 1299 florins et 9 sols, et celle des produits dérivés de l'élevage bovin 945 florins.⁸⁶

Pour faire prospérer la vigne. Du fumier et suivre l'exemple vaudois

Dans le cahier récapitulatif où il établit dès 1804 son «tableau des moissons de Pregny», Isaac Pictet constitue aussi un «tableau des récoltes en vin de Pregny», auquel il adjoint quelques commentaires. Dans ce tableau, il a recopié, en «septier»,⁸⁷ les quantités de vin pressé de 1731 à 1812. Nous les avons converties en hectolitres et reportées sur un graphique; elles ne concernent que le vin blanc (figure 3). En effet, le vignoble du Reposoir est composé de plusieurs parchets – «Niolasse», «Perrolière», «Planta», «Lulline», etc. – avec majoritairement du raisin blanc couvrant une surface qui reste identique durant la période (4,86 ha), un peu de raisin rouge sur 0,4 ha

⁸⁴ *Ibid.*, APP E.3.39.

⁸⁵ Delleaux, «La grande exploitation ...», *op. cit.*, p. 20.

⁸⁶ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.33.

⁸⁷ Mesure de capacité pour le vin valant 54,05 litres.

et quelques «tires de hutins» ou de vignes arbustives composées de «salvagnin», un cépage rouge que l'on fait pousser le long des arbres. Ces «hutins» sont définitivement arrachés en 1780. D'après Isaac Pictet, le vin rouge «se boit à la maison et ne se compte ni en recette ni en dépenses»,⁸⁸ tandis que la totalité du vin blanc fait l'objet d'un intense commerce avec la ville voisine – le prouvent par exemple les 25 tonneaux qui sont apportés à Genève le 27 octobre 1793 –,⁸⁹ accompagné d'un zeste de spéculation, d'autant plus qu'il est de bonne qualité, à l'inverse du vin blanc genevois parfois décrit comme «fort petit».⁹⁰ Isaac Pictet le souligne, en effectuant une comparaison avec la petite vigne qu'il possède également à Saint-Jean, dans un quartier de Genève: «son vin ne peut se conserver et doit être vendu au bout de 8 à 9 mois, ce qui est un grand désavantage dans les années abondantes, inconvénient qui ne se rencontre pas à Pregny où, avec les soins d'usage et les bonnes caves, on peut garder le vin tant qu'on veut».⁹¹

Pareille production s'inscrit dans un contexte, depuis la fin du XVII^e siècle, où la population de Genève, comme celle de la plupart des grandes villes européennes, est davantage désireuse de vins de garde:⁹² la consommation de vins fins (Bourgogne, Champagne, Bordeaux) par les couches sociales genevoises les plus aisées est multipliée par huit entre 1725 et 1787.⁹³ Or, les vins genevois ne répondent pas toujours à cette aptitude à la conservation leur permettant de se bonifier et encore moins aux caractéristiques des grands crus français. Les habitants de Genève n'hésitent donc pas à s'appro-

⁸⁸ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁸⁹ *Ibid.*, APP E.3.22.

⁹⁰ Anne-Marie Piuz, Liliane Mottu-Weber (éds), *L'économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime (XVI^e–XVIII^e siècle)*, Genève 1990, p. 309.

⁹¹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

⁹² Piuz, Mottu-Weber (éds), *op. cit.*, p. 311; Jean-Pierre Poussou, «L'histoire du vignoble, de la viticulture et de la consommation du vin en France de Louis XIV au début du XX^e siècle», in: *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, t. XXXIX (2015), p. 118 et suivantes. Pour le cas parisien: Jean-Pierre Poussou, Philippe Bertholet, «Les vins que buvaient les notaires parisiens du règne de Louis XIV à la monarchie de Juillet», in: *Revue du Nord* 400–401/n°2 (2013), pp. 351–371.

⁹³ David Hiler, «Le vin genevois au XVIII^e siècle. Vente et consommation», in: *Revue du Vieux Genève* 14 (1984), p. 50.

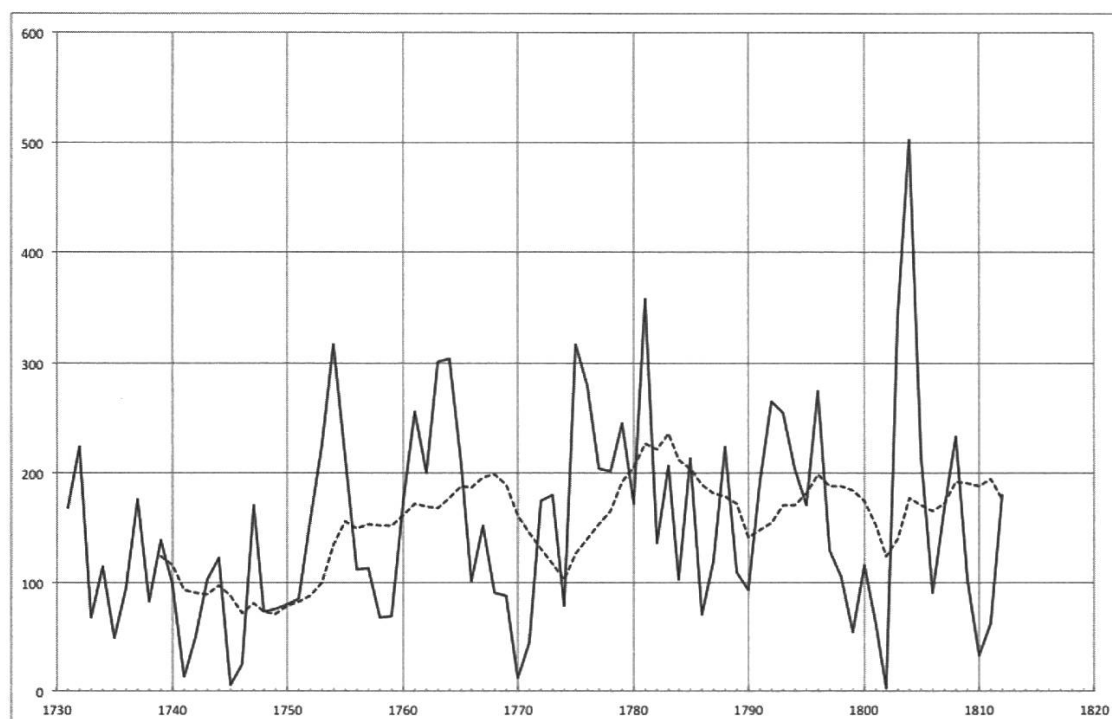


Fig. 3: La production de vin blanc au Reposoir de 1731 à 1812 (en hl).

Source: Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

----: moyenne mobile de 9 ans

visionner dans le Pays de Vaud voisin et en France.⁹⁴ Dès la fin des années 1740, les Pictet, conscients qu'il y a là un marché à prendre, de surcroît en expansion, compte tenu de la croissance démographique qui se déploie au même moment, vont s'attacher à améliorer et à augmenter leur production de vin blanc, puis à conserver ce niveau de qualité et de quantité.⁹⁵

Lorsque Jacques Pictet reprend en main le domaine, en 1746, les vignes «étaient peu peuplées, de mauvais plans», selon son fils Isaac.⁹⁶ La production moyenne avoisine les 96 hl par an, soit un rendement de 19,7 hl/ha. En Pays de Vaud, dans les vignobles de Lavaux, du Chablais vaudois ou encore celui de la Côte, le rendement moyen est bien supérieur: autour de 30 hl/ha.

⁹⁴ Piuz, Mottu-Weber (éds), *op. cit.*, pp. 313 s.

⁹⁵ Ils ne sont évidemment pas les seuls à vouloir répondre à cette demande urbaine plus exigeante, qui perdurera tout au long de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et par la suite; en témoigne le registre de Jacques-François Luder (1763–1830), cette fois dans la région de Sion: Sabine Carruzo-Frey, Pierre Dubuis (éds), *Histoire de la vigne et du vin en Valais. Des origines à nos jours*, Sierre 2009, pp. 208 s.

⁹⁶ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

Il dépasserait même souvent les 46 hl/ha sur certains terroirs d'après Georges-André Chevallaz.⁹⁷ La qualité y semble, elle aussi, supérieure à celle du vignoble genevois, au vu du nombre non négligeable de vins vaudois exportés vers d'autres régions suisses (Genève, Fribourg, Soleure, Saint-Gall), voire même à l'étranger (Paris, Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg).⁹⁸ Une telle situation ne peut qu'encourager Jacques Pictet à suivre l'exemple vaudois: dès lors, «il a appelé des vigneron de la Côte» se remémore son fils en 1804.⁹⁹ En novembre 1752, on retrouve dans le *Livre de compte avec mon granger-vigneron*, tenu par Jacques, la mention de l'engagement comme vigneron de «Jacques Richard et son frère Mathieu de Mont au dessus de Rolle»;¹⁰⁰ Mont-sur-Rolle est encore aujourd'hui un terroir réputé du vignoble de la Côte. Soucieux par ailleurs de garder auprès de lui cette main-d'œuvre bien au fait de l'entretien de la vigne, notamment de sa taille, afin d'obtenir le meilleur raisin et des techniques pour élaborer un vin de caractère, Jacques Pictet n'hésite pas, en 1756, à lui racheter sa récolte, comme il est de coutume par les propriétaires selon un prix (le «taux») voté par les Conseils genevois, «un florin de plus que ce [qu'il doit] par septier pour l'encourager toujours plus à bien faire».¹⁰¹ Isaac rajoute que son père «pendant 29 ans, a fait des réparations plus que conséquentes».¹⁰² Jacques en relate une partie dans son *Livre de la dépense et recette de Pregny*:

[A]u printemps de 1750 j'ai fait faire 3500 entés de la Côte dans mes vignes, dont 600 greffes sont venues de la Côte et les autres pris dans mes vignes; lesquelles ont bien réussi et ont été provignés au printemps de 1752. Puis au printemps de 1751, j'ai fait faire dans mes vignes 5300 entés de la Côte, dont les greffes sont venues de la Côte et lesquelles n'ont pas si bien réussi que les précédentes parce que l'hiver et le printemps ont été très pluvieux.¹⁰³

⁹⁷ Georges-André Chevallaz, «Le vignoble vaudois au temps de LL. EE», in: *Revue Suisse d'Histoire* 30 (1950), p. 419.

⁹⁸ Anne Radeff, *Du café dans le chaudron. Économie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie)*, Lausanne 1996, p. 102.

⁹⁹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

¹⁰⁰ *Ibid.*, APP E.0.31.

¹⁰¹ *Idem.*

¹⁰² *Ibid.*, APP E.3.39.

¹⁰³ *Ibid.*, APP E.0.33.

Ces greffons de vignes du Pays de Vaud, introduits dans le Genevois dès 1750, sont la plupart du temps du «Chasselas», un cépage blanc reconnu pour ses qualités gustatives, sa bonne conservation et l'abondance de sa récolte.¹⁰⁴ Il en va sans doute de même pour les 3700 chapons (jeunes pousses de vigne) en provenance de Rolle, bouturés au printemps 1754.¹⁰⁵ Ces plantations se retrouvent chez d'autres grands exploitants agricoles aux alentours de Genève souhaitant eux aussi façonner des vins plus fins, afin de contenter la demande urbaine: à Avully, Jacques-André Mallet, dans les années 1770, met en terre des «chapons de bon plant de la Côte».¹⁰⁶ Jacques Pictet poursuit cette activité de repeuplement de sa vigne durant les années où il est à la tête du Reposoir: en mai 1758, il achète «2500 greffes venues de la Côte pour enter aux vignes»; en juin 1765, il acquiert «2000 greffes de la Côte pour enter en mars» prochain; en avril 1768 et en mai 1769, il fait encore venir des chapons de Rolle et de Nyon.¹⁰⁷ Il s'agit donc pour le propriétaire du Reposoir d'obtenir une vigne plus fournie et de meilleure qualité. Le renouvellement sera ensuite assuré par «les provignures». La pratique du provignage, déjà appliquée par Jacques à son arrivée sur le domaine, consiste à mettre en terre le rejet d'un cep, afin qu'il prenne racine et forme ensuite un nouveau cep appelé «provin» ou «pointe». La méthode garantit au final une densité très élevée de la vigne, selon Benoît Musset à travers l'exemple de la Champagne.¹⁰⁸ Effectivement, en 1802, Isaac Pictet, dans un aide-mémoire destiné à son vigneron-métayer, estime qu'«une vigne bien peuplée doit avoir 8200 sceps par pose»,¹⁰⁹ soit près de 30 000 ceps à l'hectare, le triple de ce que l'on rencontre dans les autres vignobles des environs.¹¹⁰

¹⁰⁴ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, *op. cit.*, p. 188.

¹⁰⁵ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.33.

¹⁰⁶ Fulgence Delleaux, «*L'Astronome aux champs. Le Journal de Jacques-André Mallet sur son domaine d'Avully en Genevois (1773–1789) 1^{ère} partie*», in: *Histoire et Sociétés Rurales* 31 (2009), p. 189.

¹⁰⁷ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.0.33.

¹⁰⁸ Autour de 20 000 ceps par ha: Benoît Musset, *Vignobles de Champagne et vins mousseux. Histoire d'un mariage de raison (1650–1830)*, Paris 2008, p. 183.

¹⁰⁹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.64.

¹¹⁰ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, *op. cit.*, p. 191.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant d'observer (figure 3), dès le début des années 1750, au delà de la grosse variabilité des récoltes propre à la vigne, une élévation substantielle de la production moyenne. Isaac Pictet considère que son père «a doublé, triplé, peut-être, le revenu des vignes».¹¹¹ Entre 1752 et 1767, la quantité annuelle de vin pressé s'élève à 185,4 hl, soit un rendement de 38 hl/ha en moyenne. La production a bien été multipliée par deux de façon générale, voire épisodiquement par trois, comme en 1763 et 1764 où elle dépasse les 300 hl. La suite de l'évolution de la production viticole du Reposoir est résumée à nouveau par Isaac Pictet en ces termes: «après lui, j'ai continué et me suis appliqué pendant 36 ans de 1768 à 1804 que j'écris à arrondir le domaine et à lui procurer le plus grand rapport, surtout celui des champs».¹¹² Isaac va donc, concernant les vignes, se limiter à maintenir le niveau de production acquis par son père (166 hl par an en moyenne). Une nouvelle augmentation du volume de vin, par le biais notamment d'un apport supplémentaire de fumier, n'est pas souhaitable pour lui: elle pourrait, au delà d'un certain seuil, se faire au détriment de la qualité en donnant un mauvais goût au vin. Stéphanie Lachaud l'a clairement établi au sujet du Sauternais.¹¹³ Les revenus d'Isaac Pictet ne demeurent pourtant pas atones: le négoce de son vin lui rapporte par an en moyenne 11 082 florins. Son père en retirait 8401 florins.¹¹⁴

Même si, en moyenne, au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le renchérissement du vin à Genève est modeste, en raison d'une surproduction relative dans la région, il existe néanmoins des épisodes de cherté suite à des vendanges déficitaires.¹¹⁵ La bonne garde du vin du Reposoir, ainsi que la grande dimension du domaine et les possibilités de stockage concomitantes, donnent l'opportunité à Isaac Pictet, à la différence des petits vigneron, de moduler ses ventes au cours des bonnes années, comme le prouvent ses propos rapportés plus haut au sujet de sa petite vigne de Saint-Jean, et de profiter ainsi des hauts prix lors des chutes de production. Celles-ci sont dues

¹¹¹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

¹¹² *Ibid.*, APP E.3.39.

¹¹³ Lachaud, *Le Sauternais moderne*, op. cit., p. 211.

¹¹⁴ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

¹¹⁵ Zumkeller, *Le paysan et la terre*, op. cit., pp. 246 et 271–274.

essentiellement à des accidents climatiques. En 1770, la quantité de vin pressé au Reposoir ne se hisse qu'à 12,3 hl. La faute revient à «une grêle le 4 septembre qui a tout emporté», d'après le grand exploitant agricole de Pregny.¹¹⁶ Habitué désormais à des scores avoisinant fréquemment les 200 hl, et *a fortiori* à des rendements proches des 40 hl/ha, Isaac considère comme «des vendanges chétives»,¹¹⁷ celles de 1784 où sa vigne ne rend «que» 100 hl. Un résultat que l'on observait à l'époque de son grand père, dont l'origine se trouve ici dans un printemps froid (il neige en avril).¹¹⁸ Enfin, en 1802, la production viticole est réduite à néant: 2,7 hl. Un volume aussi piteux s'explique par le fait qu'entre le 18 et le 20 mai «les vignes étant déjà très avancées et promettant, furent complètement gelées presque partout». Pour le propriétaire du Reposoir, «c'étoit le spectacle le plus effrayant que l'on put voir». ¹¹⁹ Par ailleurs, les vignes du Reposoir, les années passant, se bonifient. Le vin devient par conséquent plus riche et plus concentré. Il peut alors parfois être vendu plus cher.

On l'a entrevu: un apport régulier d'engrais est également indispensable à la vigne. Un fumier pailleux est à la disposition des propriétaires du Reposoir, grâce à la paille produite par l'intermédiaire de la céréaliculture et à l'élevage de vaches laitières (entre sept et neuf têtes selon les années). La gestion de cet amendement est assurée par le vigneron, car son contrat de «vignolage» prévoit aussi le bail à moitié du troupeau de bovins du domaine. On observe une situation similaire dans le vignoble du Beaujolais examiné par George Durand.¹²⁰ En 1802, Isaac Pictet conseille à son vigneron, dans un aide-mémoire déjà évoqué, de «garder les vaches à l'écurie depuis la fin de l'automne jusqu'à la fin de l'été». ¹²¹ Cette quasi-stabulation permanente

¹¹⁶ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.42: livre des vendanges.

¹¹⁷ *Idem.*

¹¹⁸ Anne-Marie Piuz, «Climat, récolte et vie des hommes à Genève (XVI^e–XVIII^e siècles)», in: *Annales ESC* 29/n°3 (1974), p. 617.

¹¹⁹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39.

¹²⁰ Georges Durand, *Vin, vigne et vignerons en Lyonnais et Beaujolais (XVI^e–XVIII^e siècles)*, Paris 1979, p. 320.

¹²¹ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.64.

est réalisable à la faveur de la dizaine d'ha de prés du domaine;¹²² elle offre *de facto* une fumure abondante pour la vigne, mais aussi pour les champs et le jardin-potager. Quant aux prés, ils sont engraisés à l'aide des «ruclons, ou achetés, ou faits à la maison»,¹²³ autrement dit de la boue récupérée dans les chemins et les rues. Jusqu'en 1781, on dispose de très peu d'informations sur la quantité de fumier déposée annuellement aux pieds des ceps de la grande exploitation de Pregny. Après cette date, Isaac mentionne sans discontinuité dans ses différents registres le nombre total de tombereaux de fumier réservés à la vigne par an, mais ne précise malheureusement pas les parchets concernés, à l'exception de quelques années. Or, les 5 ha de vigne du Reposoir ne sont pas fumés dans leur intégralité chaque année. Isaac le rappelle en signalant à son vigneron, en 1802, qu'il faut «faire attention, si on conduit du fumier pour les vignes, de changer les places où l'on a déposé les années précédentes».¹²⁴ Par ailleurs, le nombre de gerbes rassemblées lors de la moisson, qui après battage serviront de litière et de nourriture aux bovins, peut être un indicateur approximatif de la quantité de fumier disponible ensuite pour la vigne (tableau 2).

Il importe de relever que parfois le volume de grains n'est pas proportionnel à celui de paille. Les tiges peuvent être en nombre assez restreint mais pourvues d'épis très grainés et inversement. Ce type de discordance est confirmé par Isaac Pictet dans son *Livre des vendanges* où il mentionne également quelques éléments relatifs aux moissons: en 1777, il précise que l'année fut «abondante en foin et paille», mais avec «peu de grain». En 1784, il dresse un constat identique face à des «moissons grénées, mais [avec] peu de gerbes».¹²⁵

Durant les premières années où Jacques Pictet est à la tête du Reposoir, la production de paille est relativement importante, au regard du nombre de gerbes liées. Toutefois, Jacques procède à des achats de paille, mais aussi de fumier. Ces derniers sont les plus nombreux. Le père d'Isaac indique dans

¹²² Leur superficie passe de 12,8 ha à 10,5 ha entre 1753 et 1790: *Ibid.*, APP G.0.3 et F.0.3.

¹²³ *Ibid.*, APP E.3.39.

¹²⁴ *Ibid.*, APP E.3.64.

¹²⁵ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.42.

Décennies	Nombre moyen de gerbes	Nombre moyen de tombereaux de fumier pour la vigne
1732–1741	809	-
1742–1751	858	-
1752–1761	650	-
1762–1771	982	-
1772–1781	930	-
1782–1791	374	62,5
1792–1801	626	93
1802–1811	536	70

Tab. 2: Paille de blé produite et fumier pour les vignes au Reposoir (1732–1811).

Sources: Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.39, E.3.54, E.3.23, E.3.22 et E.3.4.

son *Livre de la dépense et recette de Pregny*, en février 1748, qu'il a réglé un certain Gallet de Chambesy et André Grenier pour «six chariots de fumier pour [la vigne de] la Forna» et «9 chariots [de] fumier pour [les vignes de] Lulline et Perrolière». ¹²⁶ Les opérations de bouturage, auquel s'adonne Jacques Pictet dès son arrivée, afin d'accroître la capacité viticole du Reposoir, requièrent à l'évidence un amendement supplémentaire et de premier choix que le domaine ne peut fournir. Son fils ne rappelle-t-il pas, en 1804, qu'il faut de «la paille pour les engrais; [et que] la vigne en demande beaucoup si on veut augmenter son produit»? ¹²⁷ On saisit mieux la raison de l'achat à la veuve Planche, pour 126 florins, d'un «monceau de fumier de cheval pour les vignes» en février et en avril 1750. ¹²⁸ Ces achats d'engrais se poursuivent lors de la décennie 1752–1761: ils se comprennent d'autant plus que la quantité de paille diminue – nonobstant une production de grains quasi stable – et que les travaux de repeuplement de la vigne, eux, se

¹²⁶ *Ibid.*, APP E.0.33.

¹²⁷ *Ibid.*, APP E.3.39.

¹²⁸ *Ibid.*, APP E.0.33.

multiplient. On retrouve par exemple la mention de «5 chariots [de] fumier achetés pour [la vigne de] la Perrolière», en février 1757.¹²⁹

Passé 1761, on ne distingue plus, dans le livre de comptes de Jacques Pictet, d'achats de fumier, sauf quelques-uns en paille, mais d'un cubage réduit, seulement pour «achever de relever les vignes».¹³⁰ Il faut dire que le volume de la paille issue des terres céréalières du Reposoir s'est considérablement accru et que les opérations de bouture dans les vignes sont moins nombreuses. Lorsqu'Isaac Pictet reprend les rênes de l'exploitation, on observe la même situation lors de la décennie 1772–1781. On a vu que le nouveau propriétaire du Reposoir ne cherche pas à accroître le rendement de ses vignes. Dès lors, la paille ou/et le fumier du domaine pourvoient sans difficulté à une fumure dorénavant d'entretien.

Durant la décennie 1782–1791, la production de paille chute considérablement, on l'a noté plus haut, à cause de la diminution des terres céréalières. Isaac est contraint d'acheter de la paille quasi-annuellement, parfois une vingtaine de quarterons, dont une partie servira à la constitution du fumier pailleux.¹³¹ Dans le *Livre des vendanges* et dans un registre intitulé *Moissons, foins, vendanges et vins*, on dispose, pour quelques années seulement, du nombre de provignements effectués et de tombereaux de fumier déversés au sein de chaque parcelle.¹³² On y remarque que les «provins» sont loin d'être tous fumés. Le parchet «Perrolière» ne reçoit pas d'engrais en 1785, 1789 et 1790, alors qu'au cours de ces trois années 5351 rejets de ses ceps sont mis en terre. *Idem* pour celui de «Muda et Lulline» en 1785 et 1789. Pictet suivrait-il les recommandations du Genevois Nicolas de Saussure publiées en 1775, estimant qu'il est préférable d'enterrer plus profondément le rejet que de l'amender? Selon lui,

la suppression du fumier délivrera les provins du danger des insectes, diminuera l'effet des gelées, diminuera aussi la pourriture, et donnera au vin une qualité beaucoup supérieure; c'est ce qu'il éprouve de la manière la plus sensible depuis quelques années; [s]es vins blancs qui étaient autrefois de la plus petite qualité entre

¹²⁹ *Idem.*

¹³⁰ *Idem.*

¹³¹ *Idem.*

¹³² *Ibid.*, APP E.3.42, E.3.54 et E.3.23.

ceux de nos environs, et qu[il pouvoit] à peine garder une année entière, se conservent à présent très bien, sont recherchés par les vendeuses, et se débitent au même prix que ceux de nos meilleurs coteaux.¹³³

À partir de 1789, la réduction des terres céréalières étant comblée par un semis moins dense, favorable au tallage, et par la réduction de la jachère, la production de paille peut ré-augmenter: lors de la période 1792–1811, on dénombre le liage de 580 gerbes en moyenne par an. Un volume, certes inférieur de 40 % à celui des années 1732–1781, qui semble néanmoins suffire pour composer les engrais du Reposoir. Nul besoin de recourir à des acquisitions massives de paille. La lecture du registre d'Isaac, avec pour en-tête *Comptes de caisse et de dépenses générales* de 1788 à 1814, le suggère.¹³⁴ Pendant la décennie 1792–1801, la quantité de paille, à une vingtaine de gerbes près, est identique à celle des années 1752–1761 où l'on observait par contre des achats de fertilisants. Tout ceci confirme, une nouvelle fois, que les vignes sont maintenant moins engraisées – afin d'obtenir un vin plus riche de corps pour satisfaire une clientèle genevoise toujours plus exigeante – et qu'à l'évidence le nombre moyen de 81,5 tombereaux de fumier épandus annuellement de 1792 à 1811 doit être inférieur à celui d'avant 1770.

L'historiographie moderne, surtout dans les régions de polyculture comme le Genevois, n'a pas suffisamment montré que la viticulture et la céréaliculture étaient indissociables, comme le montrent pourtant certains contemporains, à l'image d'Ami-Théophile Perdriau, qui tient, à la fin du XVIII^e siècle, une grande exploitation à Landecy, aux portes de Genève: «Tous les objets du travail sont si fort liés ensemble, que négliger l'un, c'est nécessairement négliger l'autre. La plupart des possesseurs des fonds [...] se portent avec vivacité sur des objets d'agriculture particulière, sans faire la réflexion que tout est lié».¹³⁵ Dès lors, quand on part à la recherche d'un éventuel progrès au XVIII^e siècle pour nos deux pratiques agricoles (céréaliculture et viticulture), on s'aperçoit très vite qu'il est difficile de l'appréhender et d'en comprendre pleinement les modalités, si on le fait en isolant justement une de ces deux pratiques. Encore faut-il pouvoir disposer de

¹³³ de Saussure, *op. cit.*, pp. 10 s.

¹³⁴ Fondation des archives de la famille Pictet, APP E.3.1.

¹³⁵ Archives privées Micheli (registre d'Ami-Théophile Perdriau).

données suffisantes, sur une même échelle, concernant à la fois la vigne et le blé. Se focaliser sur une exploitation agricole, dont on possède les archives, reste donc en la matière la solution la plus adéquate. Lorsqu'Isaac Pictet choisit de privilégier, dès le début des années 1770, une production viticole de garde, davantage recherchée par les habitants de Genève et qui représente une large part de ses revenus, ses besoins en engrais, et *a fortiori* en paille, sont par conséquent moins importants. Il peut alors aisément opérer, une dizaine d'années plus tard, une réduction de ses terres céréalières qui s'avère au final plus rentable pour lui, au prix néanmoins de changements tant techniques que dans le mode d'exploitation. On entrevoit ici la stratégie développée, parmi bien d'autres, par un grand exploitant agricole, pour s'adapter à l'augmentation et à la mutation de la demande urbaine au XVIII^e siècle, et pour rendre son entreprise dans son ensemble plus profitable. En outre, on ne détecte avec assurance cette stratégie que si on dispose d'informations sur la longue durée, ce qui est malheureusement très rare: une consultation des registres des propriétaires du Reposoir limitée aux années 1770 et suivantes aurait ainsi occulté toutes les transformations entreprises par le père d'Isaac dans le vignoble, sur le plan de la quantité, mais aussi déjà de la qualité, dès la fin des années 1740.

Fulgence Delleaux, Université de Namur, 61, rue de Bruxelles, B-5000 Namur, fulgence.delleaux@unamur.be.